

Le Label CIOFF®



Dossier d'information sur le label CIOFF®

Conseil International des **O**rganisations de **F**estivals de **F**olklore et d'Arts Traditionnels

Label attribué à l'Ensemble Folklorique Bourguignon d'Arts et Traditions Populaires

Les Enfants du Morvan

2011 – 2015

Le CIOFF® est une ONG culturelle internationale en relations formelles de consultation avec l'UNESCO





Sommaire

- **LE CIOFF®** **3**

- **LE LABEL CIOFF®** **4**

- **LES ENFANTS DU MORVAN LABELLISES** **5**

- **LA CHARTE D'ENGAGEMENT** **6**





LE CIOFF®

Conseil International des Organisations de Festivals de Folklore et d'Arts Traditionnels

Le CIOFF® est une ONG culturelle internationale en relations formelles de consultation avec l'UNESCO. Créée en 1970, le but du CIOFF® est la **sauvegarde**, la **promotion** et la **diffusion** de la **culture traditionnelle et du folklore**.

Ses objectifs

- Promouvoir le patrimoine immatériel à travers les formes d'expression telles que la danse, la musique, les jeux, les rites, les coutumes et d'autres arts.
- Servir les objectifs de l'UNESCO.
- Soutenir les activités de ses membres et coopérer avec toute autre organisation active dans le domaine du patrimoine culturel.
- Œuvrer, en réalisant ces objectifs, pour une culture de la paix et de la non-violence.

Les membres adhérents

Avec quelques 75 Sections nationales et divers membres Associés ou Correspondants, le CIOFF® est actif dans plus de 90 pays et 5 continents.

Les actions du CIOFF®

- **Concertation de quelques 250 festivals internationaux de folklore et d'arts traditionnels.**
- Echange d'ensembles traditionnels touchant plus de 50.000 artistes amateurs chaque année.
- Participation aux programmes de l'UNESCO.
- Transmission de l'héritage culturel à la jeunesse.
- Conférences, colloques et expositions.
- Publications : Calendrier CIOFF® des festivals, Bulletin d'information et Rapports.
- Collaboration avec les divers organismes nationaux, internationaux et autres organisations non-gouvernementales.
- Implication annuelle de 20-25.000 volontaires dans les événements du CIOFF®.
- Et tous les 4 ans : Folkloriada Mondiales du CIOFF®® : rassemblement artistique de tous les pays adhérents.





Le Label CIOFF® pour les Groupes Folkloriques

Toutes les sections nationales du CIOFF® dans le monde sont constituées d'une part de Festivals et d'autre part de groupes folkloriques.

La demande pressante de Festivals étrangers pour recevoir des groupes de qualité conduit les responsables du CIOFF® France à proposer la création d'une entité au sein du CIOFF® France rassemblant des groupes folkloriques réputés.

C'est ainsi qu'après une longue période de réflexion, une commission constituée de personnalités impliquées à la fois dans un Festival et dans un groupe, opte pour une formule qui permet de sélectionner des groupes en cohérence avec les classifications définies par le CIOFF® et leur décerner ainsi un label.

Mis en place en France en 2005, **le label CIOFF® garantit à un groupe son haut niveau artistique, sa capacité à représenter les traditions de sa région et à partager les valeurs d'ouverture et de tolérance qui favorisent la paix entre les peuples.**

Aujourd'hui, une quinzaine de groupes sont labellisés, et une nouvelle étape s'ouvre : aider ceux qui n'ont pas obtenu cette labellisation à répondre aux critères attendus et s'occuper de ceux qui la détiennent à parfaire leur qualité, afin de ne pas se départir des critères artistiques édictés par le CIOFF®.

Par ailleurs, un projet fédérateur autour des Folkloriades du 1^{er} au 14 octobre 2012 en Corée du Sud, est en œuvre pour créer une cohésion et une émulation : la France sera représentée par un ensemble issu des groupes labellisés CIOFF®.

En outre, ce projet doit permettre aux groupes de s'informer, de se former, d'échanger et de partager totalement les valeurs d'ouverture et de tolérance du CIOFF® afin de porter dignement nos couleurs dans le monde.





Les *Enfants du Morvan* labellisés

L'Ensemble Folklorique d'Arts et Traditions Populaires *Enfants du Morvan*, premier groupe folklorique dijonnais créé en 1946, a pour objectif est de **promouvoir la culture morvandelle**, c'est-à-dire de mettre en valeur les danses, musiques, chants et traditions d'autrefois. Ainsi grâce à leurs vielles à roue, cornemuses et accordéons diatoniques, les *Enfants du Morvan* font résonner leurs sabots partout en Bourgogne pour perpétuer ces traditions.

Les *Enfants du Morvan* sont fiers de porter les couleurs du Morvan en leur région bourguignonne, et plus généralement dans les autres provinces françaises. Cependant, dès 1971 ils décident d'exporter la culture morvandelle au-delà de ces frontières régionales et nationales. Ainsi c'est plus d'une vingtaine de pays étrangers qui accueillent ce groupe, qui s'est bâti au fil des années **une renommée internationale**.

Les Morvandiaux ont participé à de nombreux festivals, mais adhéraient particulièrement à l'esprit régnant dans les festivals dits CIOFF®. En effet, « **promouvoir le patrimoine immatériel** » ou encore « **œuvrer pour une culture de paix** », en réunissant tous les peuples autour de la danse et de la musique répond parfaitement à la vision que les membres du groupe ont du Folklore.

C'est pourquoi les *Enfants du Morvan* ont voulu aller plus loin, en demandant à être officiellement reconnus comme un groupe porteur d'un message de paix, à travers la promotion de la culture morvandelle. C'est ainsi qu'ils ont obtenu en avril 2011 le titre de « **Groupe labellisé CIOFF®** ».

La labellisation des *Enfants du Morvan* par le CIOFF®, une organisation en relations formelles de consultation avec l'UNESCO, est une **reconnaissance certaine de la qualité de ses prestations, ainsi que de son esprit d'ouverture et d'amitiés**.





La Charte d'engagement à « l'esprit CIOFF® »





Charte d'engagement à « l'esprit CIOFF® »

« L'esprit CIOFF® »

Depuis sa fondation en 1970 à Confolens le CIOFF® œuvre pour la sauvegarde et la diffusion de la culture traditionnelle et populaire dans un esprit de tolérance et d'échange.

Ses actions visent à :

- Promouvoir le patrimoine immatériel sous toutes ses formes : la danse, la musique, les jeux, les rites, les coutumes et autres arts.
- Servir les objectifs de l'UNESCO.
- Soutenir les activités de ses membres et coopérer avec toute autre organisation active dans le domaine du patrimoine culturel.
- Œuvrer, en réalisant ces objectifs, pour une culture de la paix et de la non-violence.

La musique et la danse sont notamment un langage universel propice à la découverte de l'autre. Elles procurent à chacun un enrichissement personnel et transmettent au public des émotions rares. En favorisant les rencontres de jeunes artistes exprimant leur diversité culturelle sur les scènes des Festivals Internationaux, le CIOFF® s'inscrit dans une dynamique en faveur de la paix.

Dans le cadre du dispositif de labellisation, **la section française du CIOFF® s'engage :**

- A valoriser les groupes français de traditions populaires en présentant et proposant des groupes de haut niveau artistique, en particulier dans les festivals CIOFF® français et étrangers.
- A accompagner les groupes dans leur démarche de qualité en leur donnant les critères d'exigences nécessaires et si besoin ait des possibilités de formation.
- A soutenir les groupes en leur fournissant les supports de communication dont elle dispose.
- A mettre à la disposition des groupes les appuis possibles et nécessaires à la réalisation de leurs projets.

Le Label CIOFF®

Préambule

Un groupe labellisé par le CIOFF® doit, quelle que soit sa catégorie, être l'expression d'un terroir. Il n'est en aucun cas une caricature. En revanche, il sait traduire l'esprit de tout un peuple par la présentation de spectacles de qualité.

Le groupe doit pouvoir définir l'étendue de son expression artistique par son appartenance à une ou à plusieurs des catégories suivantes.

1. Groupe « de caractère authentique »

Il est toujours porteur d'une tradition vivante exprimée par une danse ou une tradition exceptionnelle.

Prestation d'une durée de 10 minutes maximum.

Il veut présenter des séries de danses régionales reflétant un certain naturel de la part des danseurs.

Le groupe doit alors répondre à une rigueur ethnographique exprimée par :

- Le costume dans sa confection et sa manière de le porter
- Le respect de la technique traditionnelle de l'interprétation de la musique et du chant.
- Une approche ethnographique de l'expression de la danse ou de la reconstitution.

2. Groupe « élaboré »

Il présente une expression adaptée à la scène directement issue du terroir qu'il représente en respectant le plus fidèlement possible les caractères de la tradition.

Il est capable de présenter des « suites » de durées variables : 10, 15, 20, 30 minutes.....

Il est capable d'élaborer un spectacle d'une durée de 45 minutes.

3. Groupe « stylisé »

L'expression scénique repose sur une base traditionnelle (danses, costumes,...). Le groupe effectue un travail chorégraphique et accorde une part considérable à la création à partir de la culture traditionnelle dont il est issu.

Il est capable de présenter un spectacle d'une durée minimum de 2 fois 40 minutes.

Caractéristique artistiques

Le groupe doit répondre aux critères suivants :

- *Le répertoire* : l'étendue géographique et la période historique doivent être parfaitement identifiées.
- *La danse* : l'expression traditionnelle ou populaire doit être clairement précisée.
- *La musique* : un orchestre composé de musiciens est indispensable. Les instruments utilisés doivent concorder avec le répertoire.
- *Le chant* : définition précise du chœur, il est indépendant ou inclus dans l'orchestre.
- *Le costume* : la présentation du costume est l'un des éléments essentiels du spectacle. Il est l'émanation d'une identité et doit donc être porté conformément aux usages de sa période de référence. Le nombre de costumes doit être mentionné.
- *Les accessoires* : le volume doit être estimé.

Caractéristique générales

Le groupe s'engage à donner les informations indispensables aux organisateurs de spectacles.

- *la carte d'identité* : effectif et composition du groupe, âge moyen, sexe,...
- *les domaines de compétences*: spectacles, animations, conférence ou « master class », défilés, ateliers et expositions, particularité et originalité...
- *la présentation* : documentation et support de communication, fiche technique.

Caractéristique liées à l'éthique du CIOFF®

Le groupe accepte de se conformer aux règlements du CIOFF®, et de prendre les engagements suivants :

1. Coopération avec le CIOFF®

Le groupe doit se conformer aux réglementations et politiques du CIOFF®.

- Il s'engage à soutenir les valeurs développées par le CIOFF® France et à promouvoir son action en toute occasion et selon ses moyens (presse, salons, communications,...)

- Il s'engage à être le relais des actions initiées par le CIOFF® France.

- Il s'engage à faire mention de son « label CIOFF® » dans ses documents de promotion et de correspondance.

- Il s'engage à régler au CIOFF® France une participation aux frais annuelle dont le montant est fixé par l'AG.

- Il s'engage à désigner un de ses responsables comme adhérent individuel du CIOFF® France.

2. Pratiques contractuelles

Les dirigeants du groupe doivent engager la totalité des membres de celui-ci en toute connaissance de cause, et respecter scrupuleusement les engagements contractuels pris avec les organisateurs de festivals.

Les informations doivent être rapidement échangées et les décisions fermes.

3. Comportement.

- Tous les membres du groupe doivent avoir un comportement exemplaire et respectueux en adoptant une attitude courtoise en toutes circonstances.

- Le groupe s'engage à bannir, au plan collectif comme pour chacun de ses membres, toute attitude à caractère raciste et discriminatoire.

- Pour chacun de ses déplacements, le groupe s'engage à faire preuve d'un esprit de rencontre et d'échanges, afin de favoriser la culture de la paix.

Je soussigné, (Nom,Prénom) _____, fonction au sein du groupe, _____, m'engage solennellement au nom du groupe (appellation du groupe) _____ à respecter les termes de la présente charte d'engagement du CIOFF®-France.

A _____

Le _____

Signature: